

# Évaluez votre niveau de cybersécurité



© 2021 Les Echos Publishing

Les cyberattaques se multipliant, il est indispensable aujourd'hui de prendre des mesures efficaces pour protéger l'entreprise elle-même, ses documents, les données personnelles qu'elle héberge, mais aussi ses relations avec ses partenaires et fournisseurs. Il peut s'agir, par exemple, de se doter d'un ensemble de solution logicielles et matérielles efficace contre les attaques et régulièrement mis à jour, de protéger ses informations sensibles ou encore de sensibiliser ses salariés à la cybersécurité, via la rédaction de chartes d'usage ou la mise en place de formations régulières.

## Établir un diagnostic

Pour savoir où en est l'entreprise dans ses niveaux de protection, un simulateur d'autodiagnostic est accessible en ligne, sans avoir besoin de connaissance technique particulière. Ces tests simples délivrent un code couleur semblable aux étiquettes nutriscore. Il est ainsi possible d'y vérifier la solidité des mots de passe, ou que les pages web du site protègent bien les informations personnelles et ne les laissent pas fuiter, la bonne gestion des serveurs de l'entreprise ou encore des courriels.

Pour accéder à l'autodiagnostic :  
<https://ssi.economie.gouv.fr/>

